



À L'ÉCOUTE DES NOUVEAUX BESOINS

Charles-Edouard Bagnoud, Directeur

En 2013, L'Espérance a optimisé son fonctionnement grâce, notamment, à la finalisation de son organisation générale. En parallèle, elle a développé de nouvelles solutions pour accompagner les personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme.

Dans une histoire qui se perpétue depuis 142 ans, au rythme et au gré des directions successives, écrire le rapport annuel n'a rien d'anodin. En effet, celui-ci devra laisser une trace – certes minime, mais si utile – afin de ne pas interrompre le fil de l'extraordinaire aventure de l'Espérance. C'est donc en dépositaire de cette mission que nous avons l'honneur de vous livrer cette nouvelle chronique.

La finalisation de notre organisation générale aura, sans conteste, été l'événement le plus marquant de l'année dernière. Initiées en 2011, les lignes directrices de cette réforme ont vu leurs premières mesures concrètes appliquées en 2012. Décrites dans notre précédent rapport, les différentes étapes du projet ont trouvé leur achèvement en juin 2013.

Dorénavant, et dans une perspective que nous pouvons imaginer sur le long terme, l'organigramme de l'Espérance se décline en cinq départements :

Ecole Auguste Buchet	Finances et Services généraux	Travail et Accueil de jour	Hébergement « Majeurs »	Santé
-----------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------	--------------

et en un service détaché : les Ressources humaines.
De plus, le poste de directeur adjoint n'a pas été maintenu.

Au niveau éducatif, nous avons poursuivi notre réflexion sur l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme. Cette réflexion a donné lieu à la création – sur le site d'Etoy – de deux appartements, à effectif diminué, destinés à être des pôles de compétences pour ce type d'accueil.

Enfin, nous relevons deux événements, d'origine externe, qui influenceront positivement notre gouvernance à l'avenir :

- La signature de la convention collective de travail dans le secteur social parapublic vaudois prenant en compte, en un seul document, l'ensemble du personnel;

- La création, par le Canton, du «Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes en situation de handicap». Ce dernier vise une planification et une gestion plus pertinentes des places disponibles dans les établissements socio-éducatifs.

Lorsque vous aurez sous les yeux ces Nouvelles de l'Espérance, l'année 2014 sera déjà bien entamée.

Elle devrait nous permettre de consolider les nombreuses réformes effectuées ces dernières années et de poursuivre la réalisation de deux projets architecturaux: le complexe des ateliers et la structure pour personnes vieillissantes.



ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS

Le groupe de parole «À dire vrai» offre un espace de discussion à une quinzaine de familles et aux professionnels.

Depuis 2011, en collaboration avec le service social, les parents discutent de ce qui les préoccupe au sein du groupe de parole «À dire vrai».

A l'origine, une thématique différente était traitée à chaque fois. Rapidement, l'envie d'approfondir les échanges a débouché sur une nouvelle formule. Désormais, l'année s'ouvre par une conférence, dont le sujet est décliné lors de quatre soirées annuelles.

En 2013, Philippe Chavaroché a ainsi parlé du partage des responsabilités entre familles et institution. Thème repris, notamment, sous les angles suivants: "prenez mon enfant... mais ne me le prenez pas" et "donner son enfant... oui, si l'on est écouté et entendu".

Cette année, c'est la notion d'autonomie qui a été retenue pour la conférence présentée par Madame Murielle Martin et les rencontres programmées à l'Espérance.

Toute personne intéressée à rejoindre notre groupe de parole est la bienvenue. Notre service social vous transmettra volontiers les renseignements nécessaires au 021 821 14 88.



DES BÉNÉFICIAIRES ACTEURS DE LEUR VIE

Avec le projet global personnalisé, l'Espérance permet à ses résidents adultes de développer au maximum leur indépendance.

Avant d'être des personnes handicapées, les bénéficiaires de l'Espérance sont d'abord des femmes et des hommes qui éprouvent des besoins. C'est pour répondre au mieux à ces derniers que l'Institution a initié, fin 2009, le projet global personnalisé (PGP). Entré en vigueur en avril 2011, cet outil d'évaluation s'inscrit dans une approche globale du handicap. Ensemble, les résidents adultes, leurs proches et les équipes d'accompagnement définissent un projet de vie et professionnel tenant compte des compétences et des difficultés de chacun. Le défi consiste à offrir aux résidents un environnement sécurisant qui les encourage à être acteurs de leur vie. Le recours au PGP permet de recentrer l'observation sur la personne, son vécu, son environnement. Il s'organise de la manière suivante:

- évaluation des forces, difficultés et besoins par chacun des partenaires;
- mise en commun des observations de tous les intervenants dans le but d'identifier les synergies possibles;
- définition des besoins d'évolution sur la base des aspects physiologiques, psycho-affectifs, sociaux, communicationnels et cognitifs et précision des forces et des difficultés de chaque personne;
- établissement d'un plan d'intervention sur 3 ans avec point annuel de la situation afin d'actualiser les projets en cours.

Au terme de ces quatre phases, le processus est renouvelé.

OUI AUX SOINS PALLIATIFS

Lorsque l'état de santé d'un bénéficiaire affecte durablement sa qualité de vie, L'Espérance propose l'alternative palliative.

Depuis quelques années, des professionnels de tous les départements de L'Espérance sont sensibilisés à l'approche palliative. En 2012, des personnes ressources ont été formées avec pour mission la promotion de la culture et l'intégration de cette approche dans sa dimension physique, psychologique et spirituelle. Objectifs : améliorer la gestion de la douleur dans une optique interdisciplinaire, adapter l'accompagnement du bénéficiaire en favorisant son bien-être et celui de son entourage : professionnels et proches. Loin d'être envisagée comme une étape ultime, l'approche palliative se révèle positive, en particulier en situation de crise. Elle agit en complément aux soins curatifs.



FORMATION SUR MESURE

Plate-forme d'orientation pour les jeunes adultes, le CFP joue un rôle essentiel en permettant aux bénéficiaires de trouver une activité adaptée à leurs compétences.

Le Centre de Formation et de Perfectionnement (CFP) est un lien précieux entre l'École Auguste Buchet et le Département Travail et Accueil de Jour. Il offre 18 places à des jeunes adultes, dès 18 ans. Accompagnés par une équipe de maîtres socioprofessionnels, ces derniers bénéficient d'une formation adaptée à leurs besoins. A travers un projet individuel, chaque apprenti y développe ses compétences. A la fin de son cursus, il reçoit un diplôme.

Modulable, le processus comprend en général 4 phases. La première année, le bénéficiaire s'adapte à la vie hors de l'école. Le professionnel l'observe afin de préciser les objectifs. La seconde phase est liée à une sensibilisation aux métiers et activités. Elle s'étale sur 6 mois, jalonnés par des stages de découverte. Le troisième volet vise à faciliter le choix de l'apprenti pour un métier ou une activité durant des stages plus longs. La dernière phase s'attache à proposer une formation spécifique et à entamer une intégration progressive du bénéficiaire dans son futur lieu d'activité.

LES RDV DE L'ESPÉANCE

Jeudi-show et concerts

Programme sur www.esperance.ch

Jeudi 19 juin

Fête de la musique

Jeudi 4 septembre

22^e Festival de Musique
« Ochsner System »

Dimanche 7 septembre

Fête annuelle
(journée portes ouvertes)

Vendredi 19 décembre

Fête de Noël



MERCI!

Nous exprimons notre profonde reconnaissance aux bénéficiaires et à leurs familles, à nos collaborateurs et aux intervenants extérieurs, aux membres du Conseil de fondation et à nos généreux donateurs. Nous adressons un merci particulier aux autorités cantonales pour l'attention particulière qu'elles portent à la problématique de la déficience mentale et pour les moyens mis à notre disposition afin que nous puissions mener à bien notre mission.

UN VÉRITABLE CONTE DE FÉE!

Jacques Veillard, Président du Conseil de Fondation

Certains de nos bénéficiaires fréquentent le complexe équestre «Equus Libertas Est», à L'Isle. Ils jouissent ainsi des bienfaits de l'équitation et des contacts avec les chevaux. Sensible à la cause de la déficience mentale, Madame Annette André de la Porte a opté pour une donation de sa propriété à L'Espérance après avoir décidé de changer de canton de domicile. Situé en bordure de la Venoge, le complexe couvre quelque 6'000m². Il est constitué d'un manège couvert, d'une vingtaine de boxes, d'un paddock, de surfaces fourragères et de cinq appartements. Le tout présente un état d'entretien exemplaire.

Nos résidents, et d'autres personnes handicapées externes à l'Institution, pourront bénéficier de nouvelles offres originales, valorisantes et intégratives. A moyen terme, un atelier «Entretien du complexe équestre» et un foyer rural devraient être créés permettant ainsi l'occupation professionnelle et l'hébergement de 6 bénéficiaires. D'autre part, les locations des diverses infrastructures (appartements, boxes, manège, etc...) à des tiers constitueront des sources de revenus appréciables pour l'Espérance.

Nous tenons à remercier chaleureusement Madame André de la Porte! Son généreux geste apportera un bonheur immense à nos bénéficiaires via les progrès personnels qu'ils seront capables de réaliser.



EQUIPE DE DIRECTION

Directeur:

Charles-Edouard Bagnoud, Morges

Chefs de département:

- Ecole Auguste Buchet: Jean-Pierre Counet, Bussy-Chardonney
- Finances et Services généraux: Valéry Ponsar, Echandens
- Hébergement Majeurs: Jacques Henriod, Denges
- Santé: Isabelle Favre, Etoy
- Travail et Accueil de jour: Joseph Bieri, Nyon

Responsable de service:

- Ressources humaines: Florence Vallat, Gland

Nota bene: Les comptes 2013 sont disponibles auprès du service de comptabilité à l'Espérance.

COMITE DU CONSEIL DE FONDATION

Jacques Veillard, président, Echandens | Claude Bonzon, vice-président, Aubonne | Gilles Cornut, secrétaire, Monnaz | Colin Aeschbacher, Vuflens-le-Château | Monique Burri, Rossinière | Bernard Studer, Aubonne

L'Espérance

- 142 ans d'existence
- 300 personnes accueillies
- 295 postes à plein temps pour la gestion globale
- 22 bâtiments aménagés en village, sur 11 hectares à Etoy (VD)
- 4 structures d'appartements dans les villes environnantes
- 23 ateliers
- 1 école et 1 centre de formation et de perfectionnement
- 1 piscine ouverte aux écoles et associations de la région
- 1 restaurant, 1 tea-room et 1 magasin ouverts au public

L'Espérance | CH - 1163 Etoy | t +41 21 821 13 13 | f +41 21 821 13 14 | admin@esperance.ch | www.esperance.ch